

APPEL À PROPOSITIONS

Appui au développement de la recherche en équité, diversité et inclusion

Échéance volet 1 : 11 février 2019

Échéance volet 2 : 31 mai 2019

À l'Université de Montréal, la recherche sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) s'est considérablement développée depuis quelques décennies et fait aujourd'hui preuve d'une vitalité remarquable. Différentes dynamiques d'identification et de stratification sociale et les marqueurs divers qui leur sont associés (tels le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la classe sociale, le handicap, l'ethnicité ou l'appartenance aux Premiers Peuples) font l'objet de recherches au sein desquelles plusieurs perspectives disciplinaires cohabitent. Cependant, bien que l'intersectionnalité (qui met l'accent sur la nécessité d'appréhender l'impact simultané des divers marqueurs sur les individus et les groupes, et qui peut notamment désigner l'action cumulative de plusieurs motifs de discrimination) se soit largement imposée en tant qu'approche conceptuelle, les équipes s'articulent souvent autour d'un seul marqueur principal, et sur un même champ social.

Devant la qualité de ses chercheurs-ses et entrevoyant toute la fécondité qu'aurait leur plus forte interconnexion, et en phase avec son [plan d'action 2017-2021](#), le Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI) désire appuyer la mise en synergie et valoriser leur expertise scientifique afin de **renforcer la recherche sur l'ÉDI et soutenir non seulement le changement social, mais aussi sa propre transformation organisationnelle et institutionnelle.**

Par le biais de cet appel, le VRRDCI souhaite donc favoriser les rencontres et les collaborations entre les chercheurs-ses travaillant sur les questions liées à l'ÉDI en soutenant 1) la tenue d'activités de maillage (ateliers, forums, causeries, etc.) et 2) le développement d'équipes de recherche par le dépôt d'une demande FRQ-SC *Soutien aux équipes de recherche* au concours 2019-2020.

Trois (3) initiatives pourront être financées dans le cadre de cet appel pour un montant maximum de 25 000 \$ chacune. **L'appui offert couvrira les deux volets cités (activités de maillage et développement d'équipes) et sera octroyé en deux temps. Ces deux volets ne doivent pas être considérés séparément, et les professeurs-es-chercheurs-ses qui présentent une demande au volet 1 s'engagent à poursuivre leurs travaux dans le cadre du volet 2.**

VOLET 1 : Appui à l'organisation d'activités de maillage sur le thème de l'ÉDI

But :

Cette aide financière vise à encourager la synergie entre les chercheurs-ses travaillant sur l'ÉDI en soutenant l'organisation d'activités immédiates de maillage (menées jusqu'au 31 mai 2019) afin de favoriser l'émergence de nouvelles équipes de recherche ou d'enrichir la programmation scientifique d'équipes déjà constituées par l'ajout de nouveaux chercheurs-ses.

Appui :

- Une somme pouvant aller jusqu'à 15 000 \$
- Du personnel en soutien aux aspects logistiques entourant la planification et la tenue des activités

Visées des activités de maillage et des projets suscités :

Seront privilégiées, sans toutefois se limiter aux éléments ci-dessous, les propositions d'activités susceptibles d'encourager :

- Des interactions plurifacultaires et pluridisciplinaires
- Des échanges visant un arrimage entre chercheurs et équipes dont les expertises et les principaux travaux portent sur des marqueurs différents
- Des initiatives visant le changement social ainsi que la transformation organisationnelle et institutionnelle, entre autres dans le secteur de l'enseignement supérieur
- Des collaborations interuniversitaires, tant au Québec, qu'ailleurs au Canada et à l'international
- La définition de projets participatifs ayant des retombées tant sur le plan de la production de connaissances que sur celui de l'action et la création.

Une liste non exhaustive des chercheurs-ses de l'UdeM travaillant sur la thématique de l'ÉDI pourra être mise à votre disposition. Si vous souhaitez l'obtenir, veuillez communiquer avec Mme Chantale Simard à l'adresse chantale.simard@umontreal.ca.

Documents à présenter :

- Un plan décrivant les activités prévues (maximum 3 pages)
- Budget (1 page)
- Les CV courts (maximum 5 pages) des professeurs-es-chercheurs-ses responsables de l'activité

Critères de sélection :

- Qualité de la stratégie proposée pour atteindre les objectifs fixés par les porteurs-ses de l'initiative
- Adéquation entre les éléments de la proposition et les visées de l'appel énumérées plus tôt
- Réalisme du calendrier et du budget

Rapport d'activités :

Un rapport (maximum 3 pages) devra être soumis au terme des activités, avant le 31 mai 2019, en indiquant :

- Le nombre de participants, ainsi que l'unité et l'université d'attache pour chacun
- Les conclusions et retombées des activités

- Un bilan financier

Lettre d'intention :

Au moment du dépôt du rapport d'activités, afin de se prévaloir du soutien pour le montage d'une demande *Soutien aux équipes de recherche* au concours FRQ-SC 2019-2020 (Volet 2 : Appui au développement d'équipes de recherche), l'équipe est invitée à remettre une lettre d'intention présentant l'équipe de recherche (CV courts, maximum 5 pages) ainsi que la programmation scientifique et son alignement avec un ou plusieurs éléments visés par l'appel (maximum 3 pages, excluant les CV).

Volet 2 : Appui au développement d'équipes de recherche

But :

Cette aide financière vise à préparer le montage d'une demande *Soutien aux équipes de recherche* au concours FRQ-SC 2019-2020 dans l'optique, à plus long terme, de contribuer au développement de l'Université de Montréal en tant que carrefour de connaissances et d'actions sur les questions d'équité, de diversité et d'inclusion.

Admissibilité :

- Cette aide financière s'adresse aux équipes ayant bénéficié du Volet 1 de cet appel
- Avoir tenu une ou plusieurs activités de maillage et communiqué le rapport

Appui :

- L'appui total pour les volets 1 et 2 peut atteindre jusqu'à 25 000 \$¹. Ainsi, les fonds octroyés pour le volet 2 doivent s'inscrire à l'intérieur de cette enveloppe combinée
- Du personnel en soutien aux aspects logistiques entourant la préparation de la demande

Dates importantes

Volet 1	
11 février 2019	Dépôt des propositions – Volet 1 : Appui à l'organisation d'activités de maillage
28 février 2019	Annonce des résultats – Volet 1
Avant le 31 mai 2019	Tenue des activités de maillage
Au terme des activités	Communication du rapport des activités
Volet 2	
Avant le 31 mai 2019	Dépôt de la lettre d'intention interne – Volet 2 : Appui au développement d'équipes de recherche
En continu	Annonce des résultats en continu – Volet 2

¹ Tout solde restant devra être retourné au VRRDCI.

Fin août 2019	Dépôt de la lettre d'intention au concours FRQ-SC <i>Soutien aux équipes de recherche</i>
Octobre 2019	Date de dépôt des demandes <i>Soutien aux équipes de recherche</i> au FRQ-SC

Dépenses éligibles

Tous les frais liés à la préparation des activités et de la demande de subvention :

- Les ressources humaines (auxiliaires de recherche, assistants techniques, coordonnateur, professionnel externe, partenaires, etc.)
- Le matériel et les équipements nécessaires (excluant l'achat de matériel informatique)
- Les frais de déplacement, d'hébergement et de séjour

Évaluation des demandes

Les demandes seront évaluées par un comité de pairs composé de membres du comité plénier du projet *Comprendre et créer, créer pour comprendre* du [Laboratoire d'innovation de l'Université de Montréal](#) dans lequel s'inscrit le chantier ÉDI en recherche et formation.

Transmission des propositions – Volets 1 et 2

Le dépôt des propositions s'effectue par courriel à l'adresse suivante : vrr@umontreal.ca.

Personne ressource

Mme Chantale Simard

Courriel : chantale.simard@umontreal.ca

Téléphone : (514) 343-6111, poste 4036